

École primaire
de la ville de Francfort-sur-le-Main

Schmalkaldener Str. 8, 65929 Frankfurt

Tél. : 069-212-45164

E-mail : poststelle.karl-von-ibell-schule@stadt-frankfurt.de

www.karl-von-Ibell-schule.de

mai 2026

Chers parents,

Nous vous souhaitons, à vous et à votre enfant, la bienvenue à la Karl-von-Ibell-Schule.

Cette brochure vous présente notre école et répond à l'avance à certaines de vos questions.

Nous souhaitons à votre enfant de belles années à l'école et nous réjouissons de collaborer avec vous.

Vous trouverez également toutes les informations actuelles sur notre site Internet.

www.karl-von-ibell-schule.de

La direction, l’équipe enseignante et l’administration

Christina Bauer

Gesine Barleben

Fuad Begic

Lydia Cho

Birgit Clapham

Tanja Grabovac

Claudia Langfeld

Selina Mariscal

Renate Meergans

Saron Tewelde

Thomas Burek

Kristina Oberländer

Kerstin Oukada

Stephanie Pelz

Letizia Meyer

Linda Rolón

Victoria Schott

Peter Schuschke

Sabine Sträter

Linda Khalifa

Jülide Toy

Nicola Volke

Bianca Watzke

Dilara Yilmaz

Judith Dirks

Ryhor Dashian

Lukas Afeworki

Direction de l’école :

Filiz Dikeren, directrice

Nawal Sa’duddin, directrice adjointe

Tobias Rössel, directeur adjoint chargé de missions de direction

Administration scolaire

Patricia Hillenbrand

Gestion des bâtiments scolaires :

Abdelkarim Lamkaddam

Célébration religieuse de rentrée

Une célébration œcuménique est organisée à Unterliederbach pour tous les nouveaux élèves. Si vous êtes intéressés, veuillez vous renseigner directement auprès de la paroisse.

Fournitures scolaires

Le cartable doit être léger et bien visible même sous la pluie. Nous conseillons un cartable avec une poche extérieure pour la gourde. Ainsi, les fournitures ne seront pas abîmées si la gourde fuit.

Vous recevrez les autres informations et la liste des fournitures avec le courrier de rentrée, envoyé pendant les vacances d'été.

Votre enfant disposera d'un espace de rangement en classe pour les affaires qu'il n'est pas nécessaire de transporter chaque jour. Il faudra donc acheter certains articles en double, par exemple les ciseaux.

<u>Pour les cours de sport, votre enfant aura besoin de :</u>

- Un sac de sport
- Un pantalon ou un short de sport (selon la saison)
- Un T-shirt (éventuellement un survêtement)
- Des baskets de salle à semelles antidérapantes, claires ou non marquantes, avec relief
- Une gourde à remplir (pas de bouteille en verre)

Le T-shirt et le pantalon ou short de sport doivent être retirés après le cours de sport.

Seules les baskets aux semelles propres sont autorisées dans le gymnase.

Compétences souhaitées chez les enfants à l'entrée à l'école :

Compétences sociales

- Respecter les autres
- Savoir travailler en équipe
- Respecter les règles
- Savoir attendre son tour
- Chercher et trouver des solutions adaptées aux conflits
- Faire preuve d'empathie
- Accepter les déceptions et parfois mettre ses envies de côté
- Se séparer de ses parents sans difficulté durant plusieurs heures
- Respecter les règles établies et accepter les conséquences

Autonomie

- Se repérer dans un nouvel environnement
- S'habiller, se déshabiller et faire ses lacets seul
- Entrer en contact avec les autres de façon autonome
- Savoir effectuer le trajet scolaire
- Agir de manière responsable
- Savoir s'organiser
- Distinguer ses affaires de celles des autres

Attitude face au travail

- Avoir envie d'apprendre
- Savoir se concentrer
- Savoir écouter
- Rester assis et travailler calmement

- Se concentrer pendant environ 20 minutes d'affilée

- Persévérer dans une tâche et la mener à bien

Motricité globale et fine

- Coordonner ses mouvements (lancer une balle, garder l'équilibre, se tenir ou sauter sur un pied)
- Savoir colorier
- Utiliser crayons, ciseaux et colle avec précision et sécurité
- Ranger des feuilles dans un classeur
- Tenir correctement son crayon

Langage

- Comprendre l'allemand et le parler le plus couramment possible
- Parler en phrases complètes
- Raconter correctement une courte histoire
- Rebondir sur ce qui a été dit

Réflexion et connaissances

- Connaître, reconnaître et nommer couleurs et formes simples
- Reconnaître les points d'un dé sans les compter
- Réciter la suite des nombres
- Reconnaître les relations (grand/petit, beaucoup/peu, épais/fin, devant/derrière, etc.)
- Connaître son prénom et son nom
- Connaître son adresse et son numéro de téléphone
- Savoir faire des puzzles simples

Conseils aux parents

- Lors de l'apprentissage des lettres, prononcez uniquement les sons ! (Par exemple « b » et non « bé ».)
- Éveillez l'intérêt pour les livres en lisant régulièrement à voix haute et en allant à la bibliothèque !
- Aménagez un espace de travail où votre enfant pourra travailler au calme, sans être dérangé !
- Proposez régulièrement des activités physiques et intellectuelles à votre enfant !
- Surveillez le temps d'écran de votre enfant (30 min maximum par jour) !
- Favorisez la créativité de votre enfant par le jeu libre et le mouvement !

À pratiquer régulièrement :

- S'habiller seul
- Faire ses lacets (un nœud)
- Boutonner ses vêtements
- Mettre son cartable sur le dos
- Écrire son nom

Accueil périscolaire à la journée

Veuillez chercher vous-même une place d'accueil à la journée auprès des structures du quartier. Utilisez pour cela le portail Kindernet (www.kindernetfrankfurt.de).

Trajet scolaire

Si possible, votre enfant devrait aller à l'école à pied avec d'autres élèves. Bouger et prendre l'air est important, et le trajet est plus sûr en petits groupes. Habituez votre enfant au trajet avant la rentrée. Ne choisissez pas le chemin le plus court, mais le **plus sûr** !

Si vous devez **exceptionnellement** conduire votre enfant à l'école en voiture, utilisez des places de stationnement prévues et sûres pour les enfants (p. ex. le parking Aldi). Faute de place et en raison des manœuvres dangereuses, l'aire de retournement du Rennsteig ne convient **pas** pour déposer les enfants ! Pour des raisons de sécurité, le portail de la Schmalkaldener Straße, très fréquentée, reste fermé.

Le parking derrière le gymnase et le terrain à côté d'Aldi sont exclusivement réservés au personnel de l'école. Il est également interdit d'y déposer les enfants.

Devoirs

Les devoirs complètent le travail en classe. Leur quantité sera abordée lors d'une réunion de parents. Ils doivent être faits intégralement et avec soin. Si votre enfant rencontre des difficultés, parlez-en à son enseignant ou envoyez-lui un e-mail.

Rangement et organisation

Un minimum d'ordre est indispensable. Dès le début, protégez les livres avec une couverture et marquez **toutes les affaires** de votre enfant **à son nom** –

pensez aussi aux vestes, sacs et vêtements de sport, crayons, etc. Vous faciliterez ainsi le travail de tous.

Appareils numériques

Les smartphones et montres connectées sont interdits dans l'enceinte de l'école. En cas d'urgence, les surveillants présents pendant les récréations peuvent s'occuper de votre enfant et vous appeler si nécessaire.

Nous comprenons que vous souhaitiez pouvoir joindre votre enfant sur le trajet scolaire par sécurité. Les smartphones et montres connectées peuvent donc être rangés éteints dans le cartable.

Participation des parents à la vie scolaire

Notre école vit grâce à la participation active des parents.

Les activités suivantes sont organisées et animées par des parents (y compris d'anciens parents d'élèves) :

- Association de soutien à l'école
- Bibliothèque des élèves
- Comité des fêtes

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez soutenir notre école.

Nous avons besoin de votre aide dans les domaines suivants :

- Participation au conseil des parents et au conseil d'école
- Aide à la bibliothèque
- Accompagnement des sorties, voyages scolaires, exercices à vélo, compétitions sportives, etc.
- Aide à la préparation de la fête de l'école : organisation et animation de jeux, vente de repas et de boissons

- Préparation et animation de projets lors des journées de projet
- Organisation et animation du café d'accueil de rentrée

Les **parents** sont invités à collaborer avec l'école au sein de **3 instances de participation**.

Les parents de chaque classe élisent un président et son suppléant (représentants de classe) pour représenter la classe au **conseil des parents**. Ce conseil se réunit environ deux fois par an. Il discute et décide avec la direction et les enseignants des événements importants de la vie scolaire. Comme l'association de soutien, il aide les enseignants lors de certaines activités et fêtes.

La principale **instance de participation** est le **conseil d'école**, composé de 5 représentants des enseignants et de 5 représentants des parents, sous la présidence de la directrice.

Une journée d'entretiens avec les parents a lieu une fois par an, un samedi. Vous pouvez bien sûr prendre rendez-vous avec nous tout au long de l'année. Un contact régulier avec l'école est très important pour votre enfant, pour vous et pour nous.

Présidence du conseil des parents :

Président : M. Yildiz

Suppléante : Mme Stachelrodt

Assurance

Votre enfant est assuré contre les accidents pendant les cours, à l'intérieur et à l'extérieur de l'école, ainsi que sur le trajet aller et retour. La surveillance de la cour commence à 7 h 30, avant le premier cours. Ne faites pas partir votre enfant trop tôt.

En cas d'accident scolaire nécessitant des soins médicaux, nous informons immédiatement les parents. En cas d'accident sur le trajet scolaire, veuillez prévenir l'école.

Il arrive qu'un enfant ait besoin de soins médicaux dans l'après-midi à la suite d'une blessure survenue à l'école dont il ne nous a pas informés. Dans ce cas, veuillez également nous prévenir.

En cas d'accident à l'école ou sur le trajet scolaire nécessitant des soins, consultez impérativement un médecin agréé par l'assurance accidents (Durchgangsarzt) ! Indiquez-nous ensuite quel médecin vous avez consulté.

Autorisation d'absence

Pour des raisons particulières, par exemple une cérémonie familiale ou une compétition sportive, les élèves peuvent être dispensés de cours. Les parents doivent déposer à temps une demande motivée. Pour une absence de deux jours maximum, l'enseignant de la classe prend la décision.

Une absence juste avant ou après les vacances n'est autorisée que **dans des cas exceptionnels et pour des raisons importantes**. Les demandes doivent être faites **au moins 4**

semaines à l'avance, par écrit et avec justification, auprès de la directrice.

La directrice décide d'accorder ou non l'autorisation.

(Règlement général des vacances scolaires, arrêté du HMKB du 14.10.2004)

En cas de maladie

Les enfants malades ne doivent pas venir à l'école ! Ils ont besoin des soins de leurs parents !

À l'école, les enfants doivent se concentrer, participer activement aux cours, respecter les règles et consignes et s'adapter à de nouvelles situations et notions. En cas de maladie, cela est fatigant et peu bénéfique, surtout pour les nouveaux élèves. Mieux vaut que votre enfant se rétablisse à la maison et revienne en pleine forme. Ne craignez pas qu'il manque des notions importantes. Nos enseignants vous fourniront au besoin les supports nécessaires ou reprendront les contenus importants. Les notions essentielles sont régulièrement revues et expliquées, ce qui permet aux enfants absents de rattraper ce qu'ils ont manqué.

Si votre enfant est malade, signalez son absence dès le premier jour **avant le début des cours** sur notre site Internet. Si vous ne savez pas encore s'il sera absent le lendemain, signalez à nouveau son absence le jour suivant.

Remettez à l'enseignant au plus tard le troisième jour un justificatif écrit et signé, indiquant le motif et les jours d'absence. Un modèle est disponible sur notre site Internet.

Les justificatifs étant conservés toute l'année scolaire, veuillez ne pas les écrire dans le cahier de devoirs.

Coordonnées des parents

Si vous déménagez, informez à temps l'enseignant de votre enfant et le secrétariat de votre nouvelle adresse. **N'oubliez pas de nous communiquer immédiatement tout changement de numéro de téléphone fixe ou portable, afin que nous puissions vous joindre en cas d'urgence.**

Si vous travaillez, indiquez-nous également comment vous joindre sur votre lieu de travail.

Au début de chaque année scolaire, les enseignants distribuent une « fiche d'urgence ». Veuillez la remplir soigneusement et la rendre.

La journée scolaire

Un en-cas sain à l'école comprend des fruits et du pain avec de la charcuterie ou du fromage.

Pour éviter les déchets inutiles, nous souhaitons que les enfants utilisent des boîtes à goûter. Les déchets sont triés en classe.

Une gourde réutilisable, étanche et bien fermée, remplie d'eau ou de thé non sucré et rangée dans la poche extérieure du cartable, fait également partie de l'en-cas.

Horaires des cours

Horaire	Activité
7.30 - 7.45	Surveillance matinale
7.45 - 8.00	Temps d'accueil
8.00 - 9.30	Bloc de cours 1er cours : 8.00 - 8.45 2e cours : 8.45 - 9.30
9.30 - 9.45	Récréation / goûter
9.45 - 10.00	Récréation / goûter
10.00 - 11.30	Bloc de cours 3e cours : 10.00 – 10.45 4e cours : 10.45 – 11.30
11.30 - 11.50	Récréation
11.50 - 13.20	Bloc de cours 5e cours : 11.50 – 12.35 6e cours : 12.35 – 13.20
À partir de 14 h	Ateliers

Vacances scolaires

Année scolaire 2026/2027

Vacances d'automne	05.10. - 17.10.2026
Vacances de Noël	23.12.2026 - 12.01.2027
Vacances de Pâques	22.03. - 02.04.2027
Vacances d'été	28.06.- 06.08.2027

Année scolaire 2027/2028

Vacances d'automne	04.10. - 16.10.2027
Vacances de Noël	23.12.2027 - 11.01.2028
Vacances de Pâques	03.04. - 14.04.2028
Vacances d'été	03.07.- 11.08.2028

Année scolaire 2028/2029

Vacances d'automne	09.10. - 20.10.2028
Vacances de Noël	27.12.2028 - 12.01.2029
Vacances de Pâques	29.03. - 13.04.2029
Vacances d'été	16.07. - 24.08.2029

Année scolaire 2029/2030

Vacances d'automne	15.10. - 26.10.2029
Vacances de Noël	24.12.2029 - 11.01.2030
Vacances de Pâques	08.04. - 22.04.2030
Vacances d'été	22.07. - 30.08.2030

Les dates indiquées correspondent au premier et au dernier jour des vacances.

Source : Dates des vacances | Hesse Éducation (consulté le 27.04.2026)

Le dernier jour d’école avant les vacances, les cours ont lieu de 8 h à 10 h 45.

Le premier jour d’école après les vacances est notre journée du vivre-ensemble (WIR-Tag) :

Les élèves de 1re et 2e année restent avec leur classe de 8 h à 11 h 30. Ceux de 3e et 4e année, de 8 h à 12 h 35.

Nous chantons tous ensemble notre chanson de l’école et travaillons nos compétences sociales en classe.

INFORMATIONS

sur l'association de soutien à la Karl-von-Ibell-Schule (e. V.)

L'**association de soutien à la Karl-von-Ibell-Schule (e. V.)** a été créée en 1997 à l'initiative de parents. Le président l'a déjà présentée lors de notre réunion d'information. La cotisation annuelle est de 12 euros.

Toute personne peut devenir membre et contacter l'association à l'adresse e-mail ci-dessous.

L'association a pour but de soutenir l'école en apportant des moyens financiers, par exemple pour les voyages scolaires, la bibliothèque, l'atelier théâtre, l'achat de matériel de jeu, et bien plus encore.

Bureau :

Président : M. Jeske

Vice-présidente : Mme Dragendorff

E-mail : foerderverein@karl-von-ibell-schule.de

Nous serions ravis d'accueillir de nombreux nouveaux membres !

Mot de conclusion

Dans ce livret, nous avons essayé de vous faire découvrir notre école. Nous espérons y être parvenus.

Il n'est bien sûr pas possible de répondre dans ce livret à toutes les questions que vous vous posez.
La direction, les enseignants de votre enfant et les parents « expérimentés » d'enfants plus âgés répondront volontiers aux questions qui restent en suspens.

Nous nous réjouissons d'accueillir votre enfant
et de collaborer avec vous dans un climat de confiance !